



Cher client FedEx,

Nous souhaitons vous informer que nos **services de dédouanement et frais associés applicables aux envois internationaux augmenteront le 2 février 2026.**

Nous proposons un dédouanement standard ; toutefois, nous pouvons facturer des frais de service pour obtenir la libération de votre envoi par un organisme de réglementation ou pour des solutions spéciales que vous pouvez demander. Les frais associés aux services de dédouanement qui sont encourus seront indiqués sur votre facture sous forme de postes distincts. Veuillez consulter la page « Informations tarifaires » de votre site local fedex.com et cliquer sur le lien « Frais accessoires » pour obtenir des informations détaillées.

Nous vous rappelons également de consulter régulièrement la **page « Informations tarifaires »** de votre site fedex.com local pour obtenir des informations sûres :

- **Modifications tarifaires** : Nous pourrons être amenés à mettre à jour ou à introduire de nouveaux suppléments et frais au cours de l'année. Toutes les annonces concernant les changements de tarification seront publiées ici.
- **Supplément lié à une forte demande** : En période de volume élevé, de forte demande de capacité ou d'augmentation des coûts d'exploitation, nous pouvons appliquer des suppléments de demande.
- **Surcharge carburant** : Les pourcentages du supplément carburant pour les services FedEx sont mis à jour chaque semaine.

Si vous avez des questions, contactez votre représentant commercial FedEx ou l'équipe locale du service client.

Cordialement,  
FedEx Division Amérique latine et Caraïbes